



EDMOND
DE ROTHSCHILD

LES BONUS PAR COMPAGNIE

Août 2024

DOCUMENT RÉSERVÉ À L'USAGE EXCLUSIF DU CONSEILLER

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

BONUS PAR COMPAGNIE - FRANCE



Méthodologie de calcul et d'attribution du bonus sur stock et sur versement

	BONUS SUR STOCK				BONUS SUR VERSEMENT	
	2024		2025		2024 / 2025	
	% UC	Bonus	% UC	Bonus	% UC	Bonus
CNP	<25%	+0,50%	25-30%	125%	< 30%	+1,80%
	25-30%	120%				
	30-40%	130%	30-40%	130%	30-40%	
	40-50%	150%	40-50%	140%	40-50%	
	> 50%	180%	> 50%	150%	> 50%	

A PARTIR DU 01/08/2024 JUSQU'AU 31/10/2024

- ✓ Bonus sur stock attribué sur la base du **taux d'UC annuel moyen** constaté au 31/12 (moyenne arithmétique du taux d'UC du contrat constaté mensuellement calculée au 31/12). Le coefficient multiplicateur s'applique sur le taux brut servi.
- ✓ **Le bonus sur stock 2024** est versé uniquement sur le support monétaire du contrat et est plafonné à 170 bps. **Le bonus sur stock 2025** est versé en Fonds euros et est plafonné à 170 bps. La part des encours des contrats ayant bénéficié de la campagne bonus sur versement est exclue pour le bonus <25%.
- ✓ **Le bonus sur versement** s'applique aux versements effectués **avant le 31/10/2024**, le versement se fait sur l'UC monétaire.
- ✓ Le taux servi après application des bonus sur stock et sur versement ne pourra pas dépasser **5,55% pour le bonus >50%, 5,30% pour le bonus entre <40 et <50%, 5,15% pour le bonus entre <30 et <40% et 4,00% pour le bonus <30%.**

LMP	-				> 30 %	+2,25% Pour les PP
-----	---	--	--	--	--------	------------------------------

Selon enveloppe

- ✓ **Un bonus sur versement** +2,25 % attribué à tous les versements si le taux d'UC est supérieur à 30% limité à 3M€ sur le fonds€ bonusé par dossier pour les PP.
- ✓ **Offre accessible pour les versements complémentaires et les versements initiaux.**
- ✓ **Offre soumise à enveloppe.**

AEP	-	-	>30%	>50K€ : + 1,30%
			>40%	>500K€ : + 1,50%

Attribution du **bonus sur versement** pour tout versement à partir de :

- ✓ **50K€** : si le **taux d'UC est supérieur ou égal à 30%** un bonus sur versement de +1.30% sera versé en complément de la PB en 2024 et 2025 limité à 5M€ sur le fonds€
- ✓ **500K€ et si le taux d'UC est supérieur ou égal à 40 %**, un bonus sur versement de +1.50% sera versé en complément de la PB en 2024 et 2025 limité à 5M€ sur le fonds€
- ✓ Possibilité d'investir en 100% FG€ (sans offre).
- ✓ Offre valable jusqu'au 31/12/2024

GENERALI	> 30%	130%	-
	> 40%	150%	
	> 50%	170%	
	> 60%	200%	

- ✓ **Attribution du bonus sur stock** : Taux d'UC sur l'encours du contrat constaté au moment de l'attribution de la participation aux bénéfices.

BONUS PAR COMPAGNIE - FRANCE



	BONUS SUR STOCK				BONUS SUR VERSEMENT	
	2024		2025		2024 / 2025	
	% UC	Bonus	% UC	Bonus	% UC	Bonus
AXA	>30%	115%	-		>30%	+1,80%
	>40%	125%			>40%	+ 2,00%
	>50%	150%				

Méthodologie de calcul et d'attribution du bonus sur stock et sur versement

- ✓ **Attribution d'un bonus sur versement :**
 - ✓ **de + 1,80 % en 2024 et 2025** sur le versement initial ou complémentaire avec un taux minimum d'UC de 30% pour les PP et PM IR.
 - ✓ **de +2,00% en 2024 et 2025** sur le versement initial ou complémentaire avec un taux minimum d'UC de 40% pour les PP et PM IR.
- ✓ **Le bonus sur versement** s'applique aux versements effectués **avant le 30/09/2024**.
- ✓ **Le bonus sur stock 2024** est attribué en moyenne sur la base de l'épargne constatée à chaque fin de trimestre et ce quelle que soit l'évolution des marchés financiers. Ces conditions devront être respectées après toute opération éventuelle (rachat, versement, réorientation d'épargne) effectuée entre le 31 décembre 2024 et la date d'attribution de la participation aux bénéfices (soit au plus tard le 1er avril 2025, conformément aux dispositions du contrat).

BONUS PAR COMPAGNIE – LUXEMBOURG (1/2)



	BONUS SUR STOCK				BONUS SUR VERSEMENT	
	2024		2025		2024 / 2025	
	% UC	Bonus	% UC	Bonus	% UC	Bonus
CNP LUX	<25%	+0,50%	25-30%	125%	< 30%	+1,80%
	25-30%	120%				
	30-40%	130%	30-40%	130%	30-40%	
	40-50%	150%	40-50%	140%	40-50%	
	> 50%	180%	> 50%	150%	> 50%	

Méthodologie de calcul et d'attribution du bonus sur stock et sur versement

A PARTIR DU 01/08/2024 JUSQU'AU 31/10/2024

- ✓ Bonus sur stock attribué sur la base du taux d'UC annuel moyen constaté au 31/12 (moyenne arithmétique du taux d'UC du contrat constaté mensuellement calculée au 31/12). Le coefficient multiplicateur s'applique sur le taux brut servi
- ✓ Le **bonus sur stock 2024** est versé uniquement sur le support monétaire du contrat et est plafonné à 170 bps. Le **bonus sur stock 2025** est versé en Fonds euros et est plafonné à 170 bps. La part des encours des contrats ayant bénéficié de la campagne bonus sur versement est exclue pour le bonus <25%.
- ✓ Le **bonus sur versement** s'applique aux versements effectués **avant le 31/10/2024**, le versement se fait sur l'UC monétaire et le rendement du versement sur le FG ne pourra dépasser **5,40% pour le bonus >50%, 5,15% pour le bonus entre <40 et <50%, 5,00% pour le bonus entre <30 et <40 et 4,00% pour le bonus <30%**.

LMEP		>50% Pour les PP	+2,25%
			+1,75%

Selon enveloppe

- ✓ **Un bonus sur versement +2,25%** attribué à tous les versements Personnes Physiques si le taux d'UC est supérieur à 50% limité à 3 M€ sur le fonds€
- ✓ **Un bonus sur versement +1,75%** attribué à tous les versements Personnes Morales si le taux d'UC est supérieur à 50% limité à 3 M€ sur le fonds€
- ✓ **Offre accessible pour les versements complémentaires et les versements initiaux.**
- ✓ **Bonus attribué au cas par cas, se rapprocher de son contact commercial.**

CARDIF LUX		<50% UC	Majoration de 50 % de la PB brut capée à +1,00 %
		>50% UC	Majoration de 55 % de la PB brut capée à +1,50 %

Selon enveloppe

- ✓ **Un bonus sur versement** selon le taux d'UC.

SOGELIFE		> 50 %	+1,50 %
----------	--	--------	---------

- ✓ Un **bonus de versement** attribué selon le taux d'UC.

BONUS PAR COMPAGNIE – LUXEMBOURG (2/2)



BONUS SUR STOCK				BONUS SUR VERSEMENT	
2024		2025		2024 / 2025	
% UC	Bonus	% UC	Bonus	% UC	Bonus

GENERALI LUX	> 40%	+130%	-		
	> 50%	+150%			
	> 60%	+170%			
	> 70%	+180%			

Méthodologie de calcul et d'attribution du bonus sur stock et sur versement

- ✓ **Bonus sur stock en 2024** attribué en fonction du **taux moyen mensuel d'UC** avec un effet cliquet (la quote-part de participation aux bénéfices différenciée de chaque mois écoulé est acquise pour le versement en fin d'année) avec un plafond de 1,70%.

LES TAUX SERVIS 2023*

PRINCIPALES COMPAGNIES

	 CNP	 AEP	 LMP	 ALLIANZ	 GENERALI	 AXA	 SPIRICA
2023	3,10%	3,73%	2,80%	2,02%	2,90%	2,40%	2,40%
2022	2,20%	2,72%	2,00%	1,70%	1,75%	2,40%	2,30%
2021	1,75%	1,81%	1,61%	1,22%	1,60%	1,60%	2,00%

	 CNP LUX	 CLV	 LME	 ALLIANZ LIFE LUX	 GENERALI LUX	 BPCE LIFE	 SOGELIFE
2023	2,95%	3,50%	2,65%	2,30%	2,55%	3,10%	3,85%
2022	2,05%	2,75%	1,85%	1,55%	1,80%	2,40%	2,50%
2021	1,60%	1,70%	1,46%	1,30%	1,45%	1,55 %	1,45%

*Taux bruts de frais de gestion

RENDEMENTS CNP ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Taux d'UC moyen sur l'année ¹	Taux de base 2023	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024	Bonus sur stock 2025	Taux de PB brut avec bonus		
					2024	2025	
SI PAS DE VERSEMENT ²				+0,50%	-	3,60 %	3,10 %
INFÉRIEUR À 30 % NON COMPRIS <i>Plafond 4,00% / inf 30% UC</i>	Inférieur à 25 % non compris	+ 1,80% avec cap de la PB à 4,00%	120% de la PB	125% de la PB	4,00 %	4,00 %	
	Entre 25 % et < 30 %						
ENTRE 30 ET 40 % NON COMPRIS <i>Plafond 5,15% / 30 - 40% d'UC</i>	Entre 30 % et < 35 %	+ 1,80% avec cap de la PB à 5,15%	130% de la PB	130% de la PB	5,15 %	5,15 %	
	Entre 35 % et < 40 %						
ENTRE 40 % ET 50 % inclus <i>Plafond 5,30 %</i> <i>SUPÉRIEUR À 50 % non inclus</i> <i>Plafond 5,55 %/ >50 % d'UCC</i>	Entre 40 % et < 45 %	+ 1,80% avec cap de la PB à 5,30%	150% de la PB	140% de la PB	5,30 %	5,30 %	
	Entre 45 % et < 50 %						
	Entre 50 % et < 55 %	+ 1,80% avec cap de la PB à 5,55%	180% de la PB	150% de la PB	5,55 %	5,55 %	
	Entre 55 % et < 60 %						
	à partir de 60 %						

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel.

Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

¹ Taux d'UC moyen sur l'année 2023 calculé au 31/12/2023 puis sur l'année 2024 calculé au 31/12/2024

² Encours n'ayant pas bénéficié du bonus sur versement

RENDEMENTS AEP ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Taux d'UC moyen sur l'année	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024/2025	Rendement 2024 après bonus	Rendement 2025 après bonus
AEP	3,73 % brut	>30%	Si versement > 50K€ : + 1,30%	-	5,03%	5,03%
		>40%	Si versement >500K€ : + 1,50%		5,23%	5,23%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel.
Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

RENDEMENTS LMP ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS ET DES BONUS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Taux d'UC	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024 / 2025	Rendement 2024 après bonus	Rendement 2025 après bonus
LMP	2,80 % brut	>30%	+2,25% <u>Pour les PP</u>	-	5,05%	5,05%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel. Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

RENDEMENTS AXA ATTENDUS EN 2024

AVEC DES TAUX SERVIS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Frais de gestion admin. sur FG	Bonus sur stock 2024 (coeff. multiplicateur)	Bonus sur versement 2024/2025	Rendement net de frais de gestion après bonus 2024
Taux d'UC moyen trimestriel >30% d'UC	2,40 % brut	0,75%	1,15	1,80%	3,68%
		0,80%			3,62%
		0,85%			3,56%
		0,90%			3,50%
Taux d'UC moyen trimestriel >40% d'UC	2,40 % brut	0,75%	1,25	2,00%	4,04%
		0,80%			3,98%
		0,85%			3,91%
		0,90%			3,85%
Taux d'UC moyen trimestriel >50% d'UC	2,40 % brut	0,75%	1,50	2,00%	4,45%
		0,80%			4,37%
		0,85%			4,29%
		0,90%			4,22%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel. Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock.

RENDEMENTS CNP LUX ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Taux d'UC sur versement ¹	Taux d'UC moyen sur l'année ²	Taux de base 2023	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024	Bonus sur stock 2025	Taux de PB brut avec bonus	
						2024	2025
SI PAS DE VERSEMENT³	Inférieur à 25 % non compris			+0,50%	-	3,45 %	2,95 %
INFÉRIEUR À 30 % NON COMPRIS <i>Plafond 4,60% / inf 30% UC</i>	Inférieur à 25 % non compris		+ 1,80% avec cap de la PB à 4,00%	120% de la PB	125% de la PB	4,00 %	4,00 %
	Entre 25 % et < 30 %			capé à 1,70 %			
ENTRE 30 ET 40 % NON COMPRIS <i>Plafond 5,10% / 30 - 40% d'UC</i>	Entre 30 % et < 35 %		+ 1,80% avec cap de la PB à 5,00%	130% de la PB	130% de la PB	5,00 %	5,00 %
	Entre 35 % et < 40 %	2,95 %		capé à 1,70 %			
SUPÉRIEUR À 40 % <i>Plafond 5,60% / ≥ 40% d'UC</i>	Entre 40 % et < 45 %		+ 1,80% avec cap de la PB à 5,15%	150% de la PB	140% de la PB	5,15 %	5,15 %
	Entre 45 % et < 50 %			capé à 1,70 %			
	Entre 50 % et < 55 %		+ 1,80% avec cap de la PB à 5,40%	180% de la PB	150% de la PB	5,40 %	5,40 %
	Entre 55 % et < 60 %			capé à 1,70 %			
	à partir de 60 %			capé à 1,70 %			

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel.

Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

¹ Taux d'UC sur versement effectué entre le 01/08/2024 et le 31/10/2024

² Taux d'UC moyen sur l'année 2023 calculé au 31/12/2023 puis sur l'année 2024 calculé au 31/12/2024

³ Encours n'ayant pas bénéficié du bonus sur versement

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (France)

RENDEMENTS LMEP ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS ET DES BONUS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Taux d'UC	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024 / 2025	Rendement 2024 après bonus	Rendement 2025 après bonus
LMEP	2,65 % brut	>50%	+2,25% <u>Pour les PP</u>	-	4,90%	4,90%
	2,65 % brut	>50%	+1,75% <u>Pour les PM</u>	-	4,40%	4,40%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel. Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

RENDEMENTS CLV ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS ET UNE OFFRE BONUS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Bonus sur versement 2024/2025	Taux d'UC	Bonus sur stock 2024/2025	Rendement 2024 après bonus	Rendement 2025 après bonus
CLV	3,50 % brut	+50% de la PB capé à 1,00%	< 50 UC	-	4,50%	4,50%
		+55% de la PB capé à 1,50%	Min. >50 UC	-	5,00%	5,00%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel.
Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (France)

RENDEMENTS SOGELIFE ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS ET UNE OFFRE BONUS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Taux d'UC	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024/2025	Rendement 2024 après bonus	Rendement 2025 après bonus
SOGELIFE	3,85 % brut	> 50 %	+1,50 %	-	5,35%	5,35%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le taux servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel.

Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (France)

RENDEMENTS AEP ATTENDUS EN 2024/2025

AVEC DES TAUX SERVIS STABLES PAR RAPPORT A 2023

Selon le taux d'UC de l'allocation

	Taux de base 2023	Taux d'UC moyen sur l'année	Bonus sur versement 2024/2025	Bonus sur stock 2024	Rendement 2024 après bonus	Rendement 2025 après bonus
GENERALI LUX	2,55 % brut	< 40%	-	-	2,55 %	2,55 %
		> 40%		130%	3,31 %	2,55%
		> 50%		150%	3,82%	3,82%
		> 60%		170%	4,33%	3,85%
		> 70%		180%	4,59%	3,85%

Ce tableau est une illustration des taux de rendements attendus en 2024 et en 2025 pour les nouveaux contrats souscrits quel que soit le taux d'UC en partant de l'hypothèse que le tau servi 2024 sera stable par rapport au taux servi 2023. Cela ne constitue pas un engagement contractuel. Cette simulation ne constitue en aucun cas un engagement pour l'ensemble des contrats en stock

AVERTISSEMENT

Rédaction achevée le **26 juillet 2024**.

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), Société par Actions Simplifiée, au capital social de 7.034.600 €, dont le siège social est situé à Paris (75008), 47, rue du Faubourg Saint Honoré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443 114 632, enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 004 349.

Ce document est destiné exclusivement aux partenaires d'Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) et ne doit en aucun cas être remis à des clients ou prospects.

Il est conçu exclusivement à des fins d'information. Les données, commentaires et analyses figurant dans ce document de présentation n'ont pas de valeur contractuelle.

Le partenaire d'Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) est tenu des obligations d'information, de conseil et de mise en garde vis-à-vis du souscripteur. Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision de souscrire un contrat d'assurance ou d'effectuer une opération sur un contrat d'assurance sur la base des informations figurant dans ce document.

Source d'informations : **Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) et les Compagnies d'assurance vie.**

Les dispositions complètes du contrat figurent dans les conditions générales.

Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright 2024 Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.
www.edmond-de-rothschild.com